



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 44362

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les préoccupations des veuves quant à la pension de reversion. Outre l'augmentation du taux de la pension de reversion de 60 %, elles souhaiteraient la suppression du plafond de ressources, le cumul intégral retraite personnelle/pension de reversion, et l'attribution du Fonds national de solidarité à cinquante-cinq ans pour les titulaires de la rente pension de reversion. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44362

Rubrique : Pensions de reversion

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5631